



FREDON
HAUTS-DE-FRANCE

La Chenille Processionnaire du Pin

(Thaumetopoea pityocampa)

Margot DEGEZELLE, Alexandre LEBLANC, Cindy BOUFFIOUX
Ophélie JEZEQUEL & Odile MUCHEMBLED (2022)
Relu par le DSF et le CRPF



Chenille Pro du Pin
©Mike-Finn

C'est quoi ?

C'est un papillon dont les chenilles sont urticantes. Elles possèdent de longues soies sur les côtés. Leur tête est noire et lisse. Elles forment de gros nids soyeux blancs, elles peuvent faire jusqu'à 4 cm en fin de développement.

Attention, il ne faut pas la confondre avec la processionnaire du chêne ou le Bombyx cul-brun.

Où la trouver ?

Elle vit principalement sur les pins, parfois sur les cèdres et autres conifères.

Présente dans notre région, son développement est favorisé par les facteurs climatiques plus chauds de ces dernières années.

Elles se regroupent en nids, prenant la forme d'un grand tissage blanc, aux extrémités des branches. Lors de la procession des chenilles, on les retrouve en longue file au sol, se suivant les unes aux autres.



Nid

Quels risques ?

Quand elles se sentent menacées, les chenilles projettent de microscopiques **poils urticants**.

Ces derniers s'envolent aussi avec le vent.

Pour l'Homme, les poils provoquent :

- Des démangeaisons
- Des réactions allergiques,
- Des lésions oculaires,
- Des troubles respiratoires.

Les chenilles processionnaires et leurs nids peuvent avoir des **conséquences sanitaires** pour l'homme. Les animaux domestiques peuvent également être touchés.

La chenille processionnaire peut provoquer une défoliation importante des arbres en hiver. Ils reconstitueront leur houppier dans la majorité des cas, dès la transformation des chenilles en papillons.

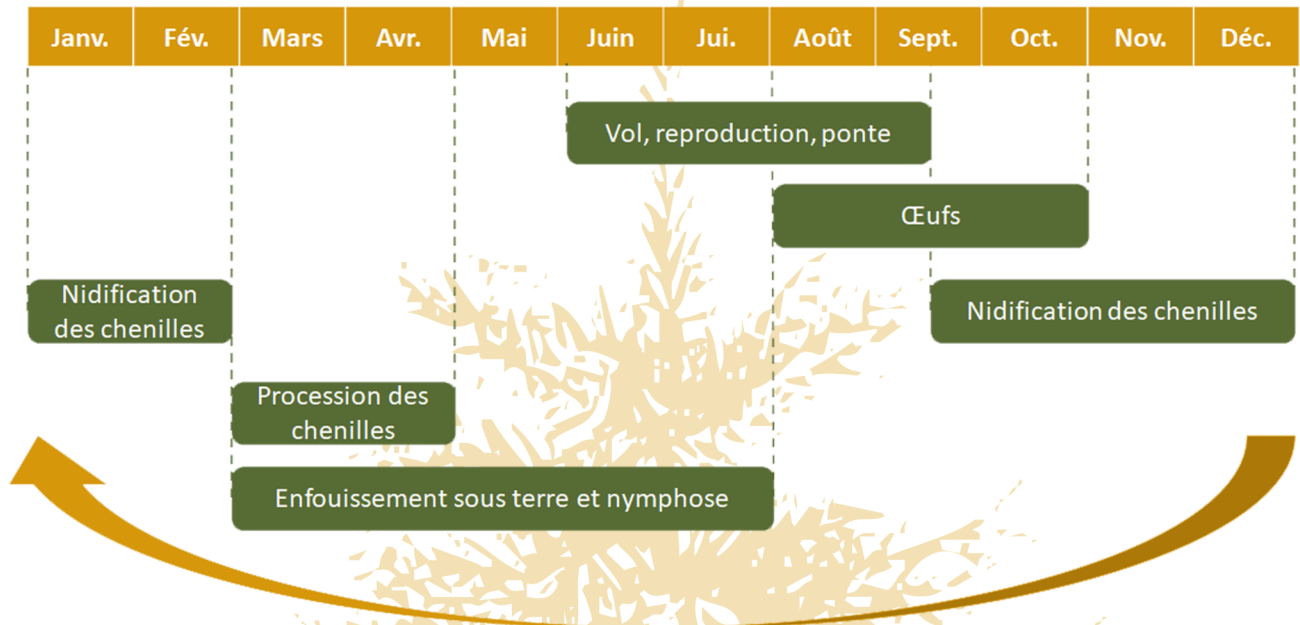
Des dépérissements peuvent néanmoins se manifester à la faveur de plusieurs années de pullulations.

Chaque année, il est nécessaire de surveiller ces arbres. Même s'ils sont débarrassés des chenilles vivantes, ils peuvent être réinfestés l'année d'après par des papillons provenant de foyers distants de plusieurs kilomètres.



Irritations
©C.Binetruy

Quel est son cycle?



Comment lutter ?

Avant tout, la lutte contre cette espèce est une affaire de professionnels. Il est fortement recommandé de prévenir une société spécialisée ou un professionnel formé.

Quelques solutions à combiner

- Installer des nichoirs à mésanges à proximité des arbres infestés (en zone urbaine),
 - Surveiller les plantations,
- L'échenillage (par une personne habilitée),
- Installation «d'écopièges» permettant de capturer les chenilles lors de leur procession vers le sol.



Les Bons Gestes

- Ne jamais s'approcher, toucher ou écraser les chenilles,
- Ne pas jouer à proximité d'un arbre porteur,
 - Porter des vêtements couvrants et des lunettes en cas d'approche,
- Ne pas balayer les processions au risque de créer un nuage de poils,
- Faire attention durant la tonte de gazon, surtout au pieds des arbres,
- Ne pas faire sécher de linge à proximité,
- Être vigilant dans les zones contaminées, durant les périodes estivales chaudes et sèches,
 - Se laver et laver ses vêtements de suite en cas d'exposition.

Quels moyens d'actions ?

FREDON Hauts-de-France surveille, prévient et aide à la structuration de la lutte sur le territoire des Hauts-de-France tels que les zones agricoles et les espaces verts. le Département de la santé des forêts est en charge de la surveillance sanitaire des forêts.

Un signalement ?

La présence de chenilles urticantes et leurs conséquences sanitaires doivent être signalées.
<https://chenille-risque.info/ou-se-trouvent-les-chenilles-processionnaires-en-france/>
Un conseil: Accompagner votre signalement d'une photo.

En forêt, merci de contacter le réseau de correspondants-observateurs du Département de la Santé des Forêts.

Plus d'informations sur : <https://agriculture.gouv.fr/mots-cles/sante-des-forets>

Ressources bibliographiques sur demande.

<https://fredon.fr/hauts-de-france>

Fiche réalisée avec le soutien financier de l'ARS Hauts-de-France